

Programme Catalyseur d'innovation : regroupement collège - université (RIC)

Concours 2020-2021

Étape 1 : Formulaire d'attestation de contributions pour chaque établissement

Instructions

Le *Formulaire d'attestation de contributions pour chaque établissement* constitue une des pièces requises à déposer dans le portfolio électronique FRQnet pour la première étape de votre candidature au programme Catalyseur d'innovation : regroupement collège — université (RIC). Un formulaire distinct doit être complété pour chaque établissement impliqué, qu'il soit gestionnaire ou partenaire et pour chaque personne des milieux de pratique du RIC. Ces formulaires doivent être soumis par la personne responsable du RIC.

Marche à suivre pour compléter et envoyer le formulaire :

- 1- Prendre connaissance des [règles du programme](#) afin de vérifier votre admissibilité et de remplir adéquatement le formulaire. Les personnes habilitées à signer ce formulaire y sont indiquées ;
- 2- Vérifier que le formulaire contient toutes les informations et les signatures demandées ;
- 3- Enregistrer le formulaire en format PDF (Titre : [RIC_Attestation contributions_Nom de l'établissement](#)) et transmettez-le à la personne responsable du RIC ;
- 4- La personne responsable du RIC doit ensuite téléverser tous les formulaires complétés et signés en format PDF à la section *Autres documents* dans votre portfolio FRQnet avant le **29 mai 2020, 16 h, heure du Québec**.

ATTENTION :

La personne responsable du RIC et son établissement gestionnaire ainsi que les cochercheurs et les cochercheuses des établissements partenaires du regroupement ne peuvent présenter ou faire partie que **d'une seule lettre d'intention** dans le cadre du présent concours.

Formulaire d'attestation de contributions de l'établissement

1- Nom de l'établissement appuyant le projet

2- Lien de l'établissement (voir les règles de programme pour les définitions, section 2.4)

- Établissement gestionnaire
- Établissement partenaire
- Milieux de pratique

3- Titre du projet appuyé

4- L'établissement, représentée par l'une des personnes habilitées à signer selon les règles du programme, atteste avoir pris connaissance des documents suivants et être en mesure de s'y conformer dans le cadre de la réalisation du projet présenté :

- [Règles générales communes](#) des FRQ
- [Règles du programme](#) RIC
- La *Lettre d'intention*.

5- Nom du chercheur ou de la chercheuse principale responsable du RIC

6- Nom des personnes membres du RIC appuyés par l'établissement (Voir section 2.3 des règles de programme pour les conditions)

7- Contribution financière de l'établissement

Modalité s'appliquant pour la contribution des établissements :

La contribution en espèce ne peut provenir dans son intégralité de l'établissement gestionnaire. Elle doit être la somme des contributions de l'ensemble des établissements (gestionnaire et partenaires) et des milieux de pratique.

La contribution financière peut s'échelonner de façon inégale entre les années en autant que la contribution totale exigée pour la durée de la subvention soit respectée.

Type de ressources	Année 1	Année 2	Année 3
Espèces	\$	\$	\$
Équivalent de la contribution en pourcentage de la subvention demandée	%	%	%
Nature	\$	\$	\$
Équivalent de la contribution en pourcentage de la subvention demandée	%	%	%
Total	\$	\$	\$

8- Signature

Signature obligatoire de la personne autorisée selon les règles de programme

Signé le _____ à _____, Québec, Canada.

Identification et fonction (en lettres moulées) du signataire autorisé

Signature

Signature obligatoire de la deuxième personne autorisée selon les règles de programme, le cas échéant

Signé le _____ à _____, Québec, Canada.

Identification et fonction (en lettres moulées) du signataire autorisé

Signature